

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ACELUB I lubrifiant

Autres désignations commerciales

BO 5002808, 30 l

BO 5002838, 200 l

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiants et additifs pour lubrifiants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle-group.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260

Ne pas respirer Aérosol / vapeur.

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 2 de 9

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P308	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Solvant

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			25-50%
	927-285-2		01-2119480162-45	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, <2% aromatics			25-50%
	920-901-0		01-2119456810-40	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
124-18-5	Decane			10-25%
	204-686-4		01-2119474199-26	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304 EUH066			
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			5-10%
	225-878-4	603-052-00-8	01-2119475527-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
 S'éloigner de la zone dangereuse.
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre d'extinction
mousse résistante à l'alcool
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Appareil de protection respiratoire autonome (NF EN 133)

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 4 de 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Mesures usuelles de la prévention d'incendie.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Protéger des radiations solaires directes.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas entreposer avec oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

fluide de coupe

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique		44 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique		270,5 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	Valeur
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol	
Eau douce		0,525 mg/l
Eau de mer		0,0525 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,36 mg/kg
Sédiment marin		0,236 mg/kg
Sol		0,16 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 5 de 9

Mesures d'hygiène

- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

DIN EN 13034 (Type 6 étanche aux projections limitées)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Hydrocarbures

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: < -20 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >180 °C

Point d'éclair: 58 °C ISO 2719

Limite inférieure d'explosivité: 0,4 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 7 vol. %

Température d'inflammation: >270 °C DIN 51794

Température d'auto-inflammabilité n'est pas auto-inflammablePression de vapeur: <2 hPa
(à 20 °C)Densité: 0,75 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: insoluble

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 6 de 9

 Viscosité dynamique:
 (à 20 °C) 2 mPa·s DIN 54453

 Viscosité cinématique:
 (à 40 °C) <2 mm²/s

9.2. Autres informations

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol				
	par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	OCDE 423	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Rat	OCDE 402	

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Expériences tirées de la pratique
Observation diverses

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

pollue faiblement l'eau

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A. (Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagee:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

30

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

UN 3295

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 8 de 9

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A. (Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagée:

E1

Transport maritime (IMDG)
14.1. Numéro ONU:

UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Low boiling point hydrogen treated naphtha, Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Marine polluant:

no

Dispositions spéciales:

223

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagée:

E1

EmS:

F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU:

UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Low boiling point hydrogen treated naphtha, Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

A3 A224

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

10 L

Passenger LQ:

Y344

Quantité dégagée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366

IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACELUB I lubrifiant

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: BO5002808

Page 9 de 9

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)